

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
CATALOGUE

Vente du mardi 07 septembre 2021 à 10:00

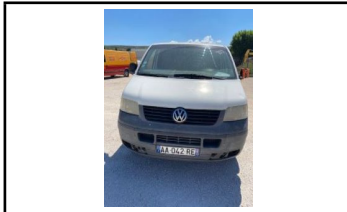
**Lieu : Garage Manrique 321 Avenue Jean Monnet Les Pennes Mirabeau
13170**

Cette liste est susceptible de modifications jusqu'au moment de la vente.

Les numéros figurant dans la liste ne correspondent pas à des lots, mais à des références d'inventaires, ces matériels ne seront pas systématiquement détaillés.

N° Lot	Description	
1	Un véhicule Ford Transit immatriculé FF-278-YE le 31/08/2016 7 CV Diesel 105.711 kms BM 6 vitesses 3 places Clim GPS et radars de recul Feux arrières en bon état Pneus en état d'usage	
2	Un véhicule Renault Kangoo immatriculé EY-555-RN le 29/06/2018 5 CV Diesel Pack RLINK BM 5 vitesses 49431 kms GPS Bluetooth Pneus en bon état Roue de secours Galerie Original de la carte grise et 1 clé	
3	Un véhicule JAGUAR F-PACE immatriculé FL-780-FS le 30/10/2019 10 CV Diesel Carte grise en VP 30.877 Kms Boite auto 180 CH 4WD GPS Blue Tooth Clim Intérieur cuir Toit Ouvrant Caméra de recul Pneus en bon état Carnet d'entretien 1 montre connectée 2 clés et l'original de la carte grise au nom de la société.	

N° Lot	Description	
4	Un véhicule de collection Porsche 356 B 1600 Immatriculé EP-438-YP le 18 Février 1960 9CV Essence 30.477 Miles Vehicule en parfait état.Certificat de fabrication délivrée par Reuters Stuggart Original de la carte grise et 3 clés Dépôt de garantie obligatoire de 5000.00 Euros pour enchérir	
5	Un vehicule Ford Fiesta immatriculé DT-940-AV le 03/07/32015 6 CV Diesel 2 portes 179.925 kms type administratif ctte Original de la carte grise 2 clés	
6	Une remorque de marque WT-METALL Thermo Royal pour le transport de chiens. 4 box 60 x 106 Panneaux isolés Grille de ventilations sur le dessus et les cotés Jantes acier 13 pouces Espace de stockage dans le toit Remorque récente en très bon état	
7	Un Mercedes AXOR PL , immatriculé AY-021-HK du 25/04/2006 , 357294 kms 17 CV Diesel Poids lourd équipé d'une grue HIAB XS et d'un grappin Benne Promat Véhicule en état de marche. Clim. 3 places Pare-brise et rétros en état de marche Pneus état moyen 1 roue de secours Original de la carte grise et 2 clés	
8	Un véhicule PEUGEOT 208, immatriculé CT-519-MD, date de 1^{ère} immatriculation: 03 Mai 2013. Véhicule de société 6 CV diesel. Carte grise en DRIV VP 2 places 207.904 Kilomètres Clim GPS Blue tooth BM 5vitesses Le véhicule ne démarre pas .Carrosserie endommagée en de nombreux endroits.	
9	Un vehicule Peugeot 207 immatriculé CK-169-PE le 01/09/2007 7 CV ES Boite automatique Environ 217.000 kms Original de la carte grise 1 clé	

N° Lot	Description	
10	Un tracteur PL Renault Premium 410 DX Euro 4 immatriculé PGN-902-GP du 03/07/2007 Véhicule actuellement en panne 1.137.714 kms Boite automatique 2 places couchette Toit ouvrant Véhicule immatriculé en Pologne Une remorque pour véhicules Capacité maxi de 9 véhicules Original de la carte grise pour le tracteur et la remorque et 1 clé	
11	Un camion benne Mercedes 410 D immatriculé DF-542-KB le 17/08/1999 10 CV Diesel 288.242 kms Benne en état de marche avec télécommande BM 5 vitesses 3 places Benne usagée Pare-brise en bon état Rétros aussi sauf 1 qui a la coque endommagée. Pneus en bon état Carrosserie usagée Original de la carte grise et 1 clé	
12	Un véhicule Renault Kangoo immatriculé CK-322-LB le 06/09/2012 5 CV Diesel 117.608 kms BM 5 vitesses clim 2 places Pneus en bon état d'usage Carrosserie egalemet. Feux arrieres en bon état 2 portes Attelage. Original de la carte grise et 1 clé	
13	Un camion benne Nissan Cabstar 35-13 immatriculé 175 BTR le 21 Juin 2005 10 CV Diesel 217530 kms BM 5 vitesses Benne et télécommande en état de marche. Pare-brise et rétros en bon état Carrosserie usagée 1 roue de secours Intérieur détérioré. Pneus usagés. Original de la carte grise et 1 clé	
14	Un fourgon Volkswagen Transporter immatriculé AA-042-RE le 18/05/2009 6 CV Diesel BM 5 VITESSES Pare-brise fissuré et le retro conducteur est cassé Pas de clim 3 places 477.583 kms Dégâts sur la carrosserie sur l'ensemble du véhicule 1 roue de secours Pneus usagés à 50 % Original de la carte grise et 2 clés	

N° Lot	Description	
15	Un véhicule Renault Kangoo immatriculé DY-308-EN le 16 Décembre 2015 5 cv diesel 86615 kms BM 5 vitesses clim 2 places Carrosserie peu usagée. Feux arrières en bon état. Pare-brise et rétros en bon état Pas de roue de secours Pneus usagés à l'avant et en bon état à l'arrière. Original de la carte grise et 2 clés	
16	Un vehicule Fiat Ducato immatriculé DS-223-YS le 30/06/2015 8 CV Diesel Carrosserie usagée pas de batterie kms inconnus Copie de la carte grise et 1 clé	
16 B	Une pelle mécanique à pneus de marque NEW HOLLAND Type MH 3.6 de 2007 7220 heures travaillées 3 godets une lame avant 4 stabilisateurs	
16 TER	Une calèche en bois pour 2 chevaux (Vente sur désignation) Calèche rénoverée en très bon état 4 places Assises rénoverées en skai rembourré	
17	Un laser Metland et son pied 1 marteau piqueur Makita HR 400000 1 marteau piqueur Makita AVT HR 4010 C	
17 BIS	Un lot de 440 jarres en terre cuite Provenance Portugal Sur palettes filmées Dimensions H 30 Diamètre 35	
17 TER	Un lot de 12 big bags (1T par BB) de cailloux en pierre de lave Provenance Portugal	

N° Lot	Description
18	1 marteau piqueur Makita HR 3000 c 1 coffret Hilti contenant : 1 visseuse Hilti SF 144-A 1 batterie Hilti 1 visseuse/ dévisseuse Hilti TE GA 3 chargeurs Hilti
19	1 bétonnière électrique Imar S350 .sur roues . Un pneu crevé moyeu HS 250 litres avec son bras d'attelage 1 aspirateur Rowenta Collecto Wet and Dry 1 radio de chantier Makita
20	1 marteau piqueur Hilti WSR 65A-A 2 meuleuses Makita 230 mm GA 9020 1 marteau piqueur Hilti TE 104
21	1 meuleuse Hilti AG 125 A22 et sa batterie 1 marteau piqueur Hilti TE 106 1 marteau piqueur Hilti TE 504 1 laser Hilti et son pied PMC 46
22	1 marteau piqueur Makita AVT 1 marteau piqueur Makita HR 4000C 1 coffret Hilti : 1 marteau piqueur Hilti TE6A36 , 1 visseuse/dévisseuse et 2 chargeurs de batterie
22B	1 marteau piqueur Dewalt D25900K-QS Grand modele 1 meuleuse HILTI DCG125S 1 perceuse Hilti CPC 1 scie sauteuse Bricotech M1Q BR07-80
23	1 marteau piqueur Hilti PE 706 AVR 1 marteau piqueur TE 705 1 scie circulaire sans marque 1 pistolet Hilti MD 2500
24	1 valise noire contenant : 1 visseuse/dévisseuse de marque Makita et 1 batterie 1 tronçonneuse Sthil 1 tronçonneuse Husqvarna 142 1 tronçonneuse Sthil M 56

N° Lot	Description
25	1 aspirateur Hilti VO 400 1 moteur électrique et son support 2 dévidoirs pour rallonges électriques 2 meuleuses MAKITA GA 9020 Diam 230 mm
26	Matériel vendu sur désignation RDV à prévoir avant la vente : nous contacter Une machine à enduire de marque Bunker de 2008 1 compresseur sur roues de marque DEMAG et sa barre de remorquage
27	Un lot d'environ 100 étais Un lot d'une vingtaine de garde-corps 28 échelles pour échafaudages 24 plateaux pour échafaudages
28	2 bétonnières électriques de marque HIMER de 350 litres dont 1 en panne 1 chauffage de chantier sur roulettes de marque SOVELOR
29	1 projecteur de chantier 3 scies circulaires Hitachi etc.. 1 scie à onglet Parkside 1 marteau piqueur Makita 1 ponceuse Dustfilter 1 rabot Bosch
30	1 ponceuse à rouleau Ryobi 2 meuleuses Still et Master 2 aspirateurs Beta 1870 et Nilfisk 1 machine Control Receiver Set TR 360 1 étalonneur JA V106
31	1 cloueur à bois Puslode 1 agrafeuse Paslode 1 perforateur Wurtz 1 perforateur sans marque 2 carrelottes manuelles RUBI
32	1 marteau piqueur Makita grand modèle 1 scie Black et Decker 1 laser Spit RL 150 1 marteau piqueur FARTOOLS

N° Lot	Description
33	1 carrellette manuelle Navi Pro 1 perforateur Dexter 1 coffret Makita (Disqueuse et visseuse) 1 coffret Milwaukee (1 visseuse et 2 chargeurs de batterie M18 800) 1 disqueuse Makita Grand modèle 1 perceuse Skil 1 perceuse Spilt et 1 perceuse Hitachi DH 200 V
34	2 bétonnières
35	2 disqueuses, une Makita de 2019 et 1 Bosch PWS 730.115 Une mini chargeuse Mecacraft Cargo 5000 DH de 07/2019 2 rampes en aluminium de 226 cms de long Poids prévu 680 kgs
36	1 malaxeur de peinture 1 petite scie circulaire
37	1 boîte contenant un jeu de clés de marque Stanley 1 détecteur de fluide TIF 1 disqueuse Bosch GWS 11-125 CI Un BY PASS électronique 2 vois de marque DIGIMON 1 plieuse à tube Bender 1 boîte à clé Facom R382 A 1 perceuse/devisseuse Bosch et 2 batteries et 1 chargeur 1 marteau piqueur Bosch GBH 36-VF-LI et 1 chargeur et 1 batterie
38	1 scie circulaire Black et Decker 1600 W 1 marteau piqueur Red Stone 1 décapeur thermique Ryobi
39	1 malaxeur Europro 1 scie à onglets Metabo 1 carrellette manuelle 1 radiateur soufflant Stanley 1 meuleuse Makita
40	74 paires de baskets 11 paires de bottines femme 100 tee shirt en coton blanc avec imprimé unisexe 2 leggings noir imitation cuir 1 sac à main porté épaule
42	Un lot d'echelles (silple, double et triple) 1 goulotte de chantier 1 montecharge sans moteur

N° Lot	Description
--------	-------------

CONDITIONS DE VENTE

Les conditions de vente sont régies uniquement par le droit français. Les acheteurs ou les mandataires de ceux-ci acceptent que toute action judiciaire relève de la compétence exclusive des tribunaux français. Les diverses dispositions des conditions générales de vente sont indépendantes les unes des autres. La nullité de l'une quelconque de ces dispositions n'affecte pas l'applicabilité des autres. Le fait de participer à la présente vente aux enchères publiques implique que tous les acheteurs ou leurs mandataires, acceptent et adhèrent à toutes les conditions ci-après énoncées. La vente est faite au comptant et conduite en euros.

Les objets vendus seront livrés dans l'état où ils se trouvent présentement, aucune réclamation n'étant admise ultérieurement à l'adjudication et notamment sans aucune garantie quelle qu'elle soit. Cette vente aura lieu aux frais, risques et périls de l'adjudicataire sans garantie aucune, notamment de l'état de désignation, d'époque, de force, de puissance, de nombre, etc., et sans recours possible contre qui que ce soit, et pour quelque cause que ce soit et sans qu'aucune réclamation puisse être admise une fois l'adjudication prononcée ;

Une exposition publique préalable ayant permis, en outre, aux amateurs de se rendre compte de l'état et de la nature des objets proposés, de les examiner ou de les faire examiner par toute personne à leur convenance afin d'enchérir en connaissance de cause. Les indications orales ou écrites étant purement facultatives et indicatives, les objets d'occasion ayant toujours subi des altérations, des détériorations, dégradations, dues à l'usage ou à l'ancienneté, et des réparations de fond, c'est-à-dire non visible au premier examen, ou de surface. Les quantités sont indiquées à titre purement indicatif. En conséquence de ce qui précède, les adjudicataires n'auront aucune action, soit en résolution, soit en dommages et intérêts, soit en diminution de prix, à exercer contre le requérant pour quelque raison que ce soit, soit d'éviction, soit de défauts apparents, soit même de défauts cachés. Les reproductions au catalogue ou sur Internet des oeuvres ou biens sont aussi fidèles que possible, une différence de coloris ou de tons étant néanmoins possible. Les dimensions et poids ne sont donnés qu'à titre indicatif.

Toute personne souhaitant participer aux enchères est tenue, au moment de sa première adjudication, de remettre au personnel de l'hôtel des ventes, une plaquette numérotée, en échange d'un document justifiant de son identité (CNI, passeport, extrait Kbis), d'un justificatif de domicile (facture EDF/GDF, téléphone fixe et mobile, quittance de loyer) et d'un chèque de garantie de 500 € à l'ordre de la **SCP DE BENEDICTIS COEFFARD MAUREL** ou d'une caution de 500€ en espèces;

LES ENCHÈRES TÉLÉPHONIQUES ET INTERNET

La prise en compte et l'exécution des enchères téléphoniques et par internet est un service gracieux rendu par l'Hôtel des Ventes. À ce titre, notre société n'assumera aucune responsabilité si la liaison téléphonique ou réseau informatique est interrompue, n'est pas établie ou tardive. Bien que la SCP soit prête à enregistrer les demandes d'ordres téléphoniques au plus tard jusqu'à la fin des horaires d'Expositions, elle n'assumera aucune responsabilité en cas d'inexécution au titre d'erreurs ou d'omissions en relation avec les ordres téléphoniques.

Les lots adjugés sont et demeurent aux risques et périls des adjudicataires, et ce, dès l'adjudication prononcée.

Elle se fera au plus offrant et dernier enchérisseur après trois criées successives. S'il est établi que deux ou plusieurs enchérisseurs ont simultanément porté une enchère équivalente sur le même lot, et réclament en même temps cet objet après le prononcé du mot "**Adjugé**", le lot sera remis aux enchères et tout le public sera admis à enchérir de nouveau : L'objet disputé sera adjugé au plus offrant et dernier enchérisseur.

L'adjudicataire paiera au comptant le prix de l'adjudication TTC majoré de 12% HT, soit 14.40% T.T.C sur une vente judiciaire, ces frais seront de 15 % HT soit 18 % TTC sur une vente volontaire. correspondant aux émoluments de l'officier vendeur et à la T.V.A. Chaque adjudicataire recevra une facture détaillée laissant apparaître la désignation du bien, le montant de l'adjudication, le montant des frais et le montant de la TVA.

Les paiements en espèces sont plafonnés à 1000€ frais et taxes compris pour les particuliers et professionnels ressortissants français et 15000€ frais et taxes compris pour les particuliers ressortissants étrangers sur justification de leur identité et de leur domicile fiscal. Les adjudications sont exprimées en

N° Lot	Description
--------	-------------

€uros

Il est conseillé aux acheteurs d'obtenir de leur banque une lettre accreditative pour la valeur avoisinant le montant de leur achat ou de régler par carte bancaire ou virement SEPA.

En cas de paiement par chèque non certifié par l'adjudicataire, le retrait des objets pourra être différé jusqu'à encaissement certain. Les clients non-résidents en France ne pourront prendre livraison de leurs achats qu'après un règlement bancaire SWIFT. Tout adjudicataire devra, en attente du bordereau définitif et récapitulatif, remettre un chèque de provision et de garantie ou un acompte suffisant en espèces. A défaut de ce qui précède ou en cas de difficulté dont seul l'officier vendeur sera juge, le lot pourra être remis en vente immédiatement ou ultérieurement sur folle enchère, sans mise en demeure ni d'aucune autre formalité, aux frais, risques et périls de l'adjudicataire défaillant. L'Huissier de Justice Officier Vendeur se réserve expressément le droit de réclamer les chèques certifiés, un accreditif de banque ou toutes autres références. En cas de règlement par un chèque non visé pour provision, si celui-ci n'est pas honoré, la procédure de folle enchère et de remise en vente pourra être poursuivie ultérieurement. L'Huissier de Justice Officier Vendeur se réserve expressément le droit de ne délivrer les lots qu'après encaissement effectif du chèque crédité à son compte, d'empêcher ou d'arrêter tout commencement de démontage ou d'enlèvement avant régularisation. La vente est réputée nulle si le défaut de paiement aux conditions requises ci-dessus est constatée par l'Huissier de Justice Officier Vendeur au moment de la vente ou juste après celle-ci dans le délai de 48 heures. L'objet restant la propriété du vendeur qui ne pourra contester la nullité de l'adjudication.

Les acquéreurs devront prendre possession dès l'enchère du lot qui leur aura été attribué et devra l'enlever immédiatement.

En tout état de cause, l'officier vendeur dispose d'un droit de rétention sur tous les lots adjugés et dont le prix total (frais inclus) ne lui a pas été intégralement réglé. L'enlèvement des véhicules ne peut s'opérer qu'une fois le règlement effectué. **L'enlèvement doit intervenir au plus tard LE JOUR QUI SUIT LA VENTE.** Passé ce délai, des frais de gardiennage seront facturés par l'officier-Vendeur à l'adjudicataire. Le magasinage n'engage pas la responsabilité de l'officier Ministériel Vendeur à quelque titre que ce soit;

La vente étant faite aux risques et périls de l'adjudicataire, qui se chargera de procéder aux mises en conformités des matériels vendus aux réglementations en vigueur en la matière, et notamment le contrôle technique automobile le cas échéant. Afin d'enlever le véhicule, l'adjudicataire doit obligatoirement avoir souscrit préalablement une assurance automobile. A compter de la mise à disposition, l'adjudicataire est soumis à la réglementation applicable en matière de code de la route, de transport privé ou public, de réglementation du travail, en ce qui concerne les matériels qui doivent être mis en conformité, et à toutes les obligations légales liées à l'utilisation du véhicule ou matériel.

L'enlèvement doit se faire avec les précautions d'usage. l'officier vendeur ne pouvant en aucun cas et sous aucun prétexte être tenu responsable des dégâts et dommages de quelque nature causés, tant aux locaux qui doivent être remis en état sous la conduite de l'architecte propriétaire, qu'aux objets et ce, à l'occasion de l'enlèvement, du démontage ou du transport des lots adjugés. Si des sociétés sous traitantes interviennent, celles-ci doivent être assurées et immatriculées Les démontages n'interviendront qu'après purges des machines et chaudières réalisées par la société désignée par l'Huissier de Justice Officier Vendeur. Les sociétés intervenantes sur site devront justifiées de contrat de travail pour leurs salariés. Tout bien adjugé devra être enlevé par l'adjudicataire. Un dépôt de garantie pourra être exigé pour cette phase de démontage et enlèvement.

A défaut du paiement immédiat de l'enchère, le lot adjugé sera revendu sans désenparer sur folle enchère dans le mois suivant, et si le prix de la deuxième adjudication n'est pas au moins égal à celui du fol enchérisseur, ce dernier restera redevable de la différence constatée en moins, il ne saura prétendre à aucune indemnité si l'adjudication sur folle enchère est supérieure à sa première adjudication.

Dispositions communes aux livraisons dans l'Union Européenne et aux exportations hors de l'Union Européenne : Le paragraphe suivant ne concerne que les biens annoncés " vendus avec TVA ". L'exportation ne peut se faire que lorsque la voiture est annoncée VENDUE AVEC ORIGINAL DE CARTE GRISE en cas de vente

N° Lot	Description
--------	-------------

volontaire et certificat des caractéristiques en cas de vente judiciaire. Cette mention signifie qu'elle sera disponible et non qu'elle sera immédiatement remise. DES LA CARTE GRISE REMISE, l'exportation est obligatoire dans les 30 jours maximum tant pour l'union européenne que pour tous les autres pays ; passé ce délai, l'exportation ne peut plus faire l'objet du remboursement de la TVA.

Livraisons dans l'Union Européenne : Obligation de donner immédiatement au moment de la vente son numéro de TVA intra-communautaire, avec justificatif de validité, qui doit figurer dès l'édition sur le bordereau faisant office de facture. Cette mesure est cependant insuffisante pour le remboursement de la TVA, l'acheteur devant justifier de l'exportation vers un autre état membre. Pas de remboursement possible si un de ces documents est manquant et toujours dans les limites du délai de UN MOIS. Le remboursement de TVA interviendra dans les 2 mois suivant la remise des justificatifs à l'Officier Vendeur seulement par chèque bancaire au nom de l'acquéreur.

Exportations hors de l'union européenne: L'acquéreur non communautaire doit signaler, immédiatement après la vente, son intention d'exporter et dispose d'un délai de 30 jours à compter de la vente pour adresser à l'Officier Vendeur l'exemplaire " 3 " du document " EX 1 " visé par les bureaux de douanes de sortie du territoire et d'entrée du bien. Il est obligatoire que ces documents " EX 1 " fassent apparaître l'Officier Vendeur, la SCP DE BENEDICTIS COEFFARD MAUREL comme expéditeur. Le remboursement de TVA interviendra dans les 2 mois suivant la remise des justificatifs à l'Officier Vendeur seulement par chèque bancaire au nom de l'acquéreur.

La sortie du territoire français

La sortie d'un lot de France peut être sujette à une autorisation administrative. L'obtention du document concerné ne relève que de la responsabilité du bénéficiaire de l'adjudication du lot concerné par cette disposition. Le retard ou le refus de délivrance par l'administration des documents de sortie du territoire, ne justifiera ni l'annulation de la vente, ni un retard de règlement, ni une résolution.

Droit de préemption

L'Etat peut exercer sur toute vente publique d'oeuvre d'art un droit de préemption sur les biens proposés à la vente, par déclaration du ministre chargé de la Culture aussitôt prononcée l'adjudication de l'objet mis en vente. L'Etat dispose d'un délai de 15 (quinze) jours à compter de la vente publique pour confirmer l'exercice de son droit de préemption. En cas de confirmation, l'Etat se subroge à l'adjudicataire.